

Baccalauréat Professionnel

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Option proposée : Langue des Signes Françaises (LSF)

Le profil de l'élève

Pour envisager les études en baccalauréat professionnel ASSP, il est souhaitable de posséder les qualités suivantes : être ouvert aux autres, bienveillant, motivé, autonome et responsable, avoir le sens de l'observation et de l'organisation.

Analyse de l'activité

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives ou à domicile avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Il exerce ses activités :

- dans le souci constant de la bienveillance des personnes ;
- en prenant en compte le projet individualisé ou le projet de vie de la personne et le projet de la famille pour leur enfant ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ;
- en adoptant une posture professionnelle adaptée et une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités (communication interprofessionnelle, relation soignant-soigné, rigueur, prise de recul, utilisation d'un vocabulaire professionnel, prévention des risques professionnels,...).

Les principaux débouchés

Directement vers le monde du travail :

- Le baccalauréat professionnel ASSP donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs.
- A titre d'exemples, ces emplois sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes : assistant de soins; accompagnant de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap, de dépendance ; responsable de petites unités en domicile collectif ; intervenant en structures d'accueil de la petite enfance...

Contenus de la formation sous réserve de réforme 2024

	Seconde	Première	Terminale
Français, Histoire géographie	3 h	2,5 h	2,5 h
Enseignement moral et civique	0,5 h	0,5 h	0,5 h
Langue vivante étrangère (anglais)	2 h	2 h	2 h
Mathématiques	1,5 h	2 h	1,5 h
Sciences physiques	1,5 h	1,5 h	1,5 h
Économie gestion	1 h	1 h	1 h
Arts appliqués	1 h	1 h	1 h
Éducation physique et sportive	2,5 h	2,5 h	2,5 h
Prévention Santé Environnement	1 h	1 h	1 h
Enseignement professionnel*	11 h	9,5 h	10 h
Co-intervention enseignement professionnel et français	1 h	1 h	0,5 h
Co-intervention enseignement professionnel et mathématiques sciences	1 h	0,5 h	0,5 h
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	2 h	2 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3 h	3 h	3,5 h

*Enseignement professionnel

- Biologie et microbiologie appliquées
- Nutrition – Alimentation - Services à l'utilisateur (bio nettoyage) Sciences médico-sociales

Poursuite d'études

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel peuvent avoir accès à certaines poursuites d'études des secteurs de la santé et du social, en particulier aux BTS du champ sanitaire et social.

Exemples de formations : diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS), d'auxiliaire de puériculture (DEAP), de moniteur éducateur (DEME), BTS : Diététique, Economie Sociale et Familiale (ESF), Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)...

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

6 périodes professionnalisantes seront réalisées au cours des 3 années de formation et donneront lieu à un versement par l'Etat d'une allocation (Durée totale : 20 semaines dont 10 au moins auprès d'adultes non autonomes dans différentes structures médico-sociales) :

- en seconde : 2 fois 3 semaines
- en première : 2 fois 4 semaines
- en terminale : 6 semaines